COMMUNE DE HIRTZBACH

BULLETIN

COMMUNAL

JUILLET 2025

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu le :
  - **dimanche 06 juillet 2025** à 10 h 00 à l'église :

    Intentions de messe :
    - *ZIMMERMANN Fernand*
    - *FEDERSPIEL Julien*
    - *SCHARTNER Arthur et Joséphine*
    - *JERMANN Jean, Rosa et Adrien*
    - *GRIMM Jean-Luc*
    - *LAEMLIN Alice*
    - *HIGELIN Michel*
  - **dimanche 27 juillet 2025** à la **Chapelle Sainte Afre** à 10 h 00 avec bénédiction des **Gleckhampfalas** suivi d'un verre de l'amitié offert par le Conseil de Fabrique :

    Intentions de messe :
    - *GUR Alfred, Joséphine, Joseph et Adrien*
    - *MEYER Louis et famille*
    - BERNARDT Michel

Martine Schweizer a souhaité se retirer en tant que Présidente du Conseil de Fabrique. Un grand merci à elle pour avoir œuvré, donné de son temps et de son énergie pour la paroisse tout au long de ces années.
Bonne continuation à Martine pour ses projets à venir.
Une nouvelle équipe a été mise en place et se compose comme suit :

- M. Serge SCHMITT : Président ;
- Mme Valérie COURTET : Trésorière ;
- Mme Andrée RUEFF : Secrétaire.

Mme Jocelyne LITZLER (qui s'occupe également du fleurissement de l'église et de la chapelle) et M. Mathieu BOESINGER complètent l'équipe.
Sont également membres de droit :

- M. le Curé Vincent FRECHIN ;
- M. Le Maire Arsène SCHOENIG.

Bienvenus aux nouveaux membres et merci à tous d'avoir accepté cet engagement pour le bon fonctionnement de la paroisse.

- ❑ Pour chaque intention de messe demandée, il est d'usage de faire une offrande dont le montant est de 18 euros.
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
  - *Nos célébrants :*
    - Père Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 06.80.08.77.30) ;
    - Père Eddy, prêtre coopérateur (Tél. : 07 58 85 14 86) ;

- Presbytère, 4 place de l'Eglise à Hirsingue (Tél. : 03 89 40 51 62).

- *Nos personnes relais :*
  - Serge SCHMITT (Tél. : 07.88.12.85.21) ;
  - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

2. Visites guidées du village

Des visites guidées du village (gratuites) en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH sont proposées :

- **le mardi 15 juillet 2025 à 10 h 00 et le mardi 12 août 2025 à 10 h 00** conduites par Mme Sabine HATTSTATT ;

- **le mardi 22 juillet à 17 h 00 et le mardi 05 août à 17 h 00** conduites par Mme Martine HELL sur le fleurissement de Hirtzbach et de trois jardins suivis d'un pot de l'amitié.

Rendez-vous devant la mairie.

3. Concours interne des maisons fleuries

Le jury du concours interne des maisons fleuries, présidé par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire, procédera à l'évaluation des maisons dans la dernière semaine de juillet 2025 et la première d'août 2025.

4. Avis aux bouilleurs de cru

Les "grandes vacances" s'annonçant à partir du 05 juillet 2025, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu'au 31 août 2025 inclus (sauf le week-end du 2 et 3 août, Fête des Rues).
Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d'organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

5. Balayage mécanisé

Les prochains balayages par engin spécialisé auront lieu les **mercredi 02 et 30 juillet 2025.**
Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

6. Communiqué de l'Association la Bougeotte

Après les décorations de Pâques, les bénévoles de la Bougeotte de Hirtzbach, ont œuvré pour créer et installer les décorations d'été. Des dizaines d'oiseaux colorés subliment les massifs fleuris. Des arrosoirs colorés et des alsaciens égayent également le village.

L'association remercie :

- toutes les personnes généreuses et les entreprises qui nous ont donné du matériel (tiges métalliques, pinceaux, peinture, plaques de bois, tissu, nichoir, fleurs, ruban...) et du temps pour embellir le village.
- la municipalité pour l'achat des géraniums, du petit train en place devant l'école maternelle.

Par ailleurs, si vous avez des arrosoirs percés ou dont vous n'avez plus l'utilité, ou si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bricoleurs, contactez Andrée au 06 98 81 43 61 ou Martine au 07 84 44 05 71.

7. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu **le jeudi 07 août 2025 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 00 à 19 h 30**.

La période estivale enregistre traditionnellement une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donneurs et espère en attirer de nouveaux.

De plus amples informations sur cette importante collecte figureront dans le bulletin du mois d'août.

8. Lutte contre les moustiques

La prolifération des moustiques est plus que jamais d'actualité avec l'arrivée de l'été, notamment le moustique tigre qui peut être vecteur de la dengue, du zika et du chikungunya, est actif jusqu'en novembre et vit et pique le jour et en soirée (pas la nuit…).

La façon la plus efficace de se protéger consiste à évacuer toutes les eaux stagnantes qui sont autant de « gîtes larvaires » favorisant la reproduction du moustique.

Voici quelques gestes simples contribuant à la destruction mécanique des lieux potentiels de ponte (chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte !) :

- enlever tous les objets abandonnés qui peuvent servir de récipient, dans les jardins, les parcs ou sur les terrasses ;
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, etc… ;
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui, une fois mouillés permettent l'arrosage ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasse,…) ;
- couvrir hermétiquement les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins…).

Retrouvez les recommandations de la Brigade Verte dans la brochure disponible sur le site internet : https://demoustication.brigade-verte.fr/agir-avant-detre-pique/

Éliminer l'eau stagnante

Évitez toute accumulation d'eau

N'utilisez pas de soucoupes pour pot de fleurs ou videz-les régulièrement.

Couvrez les citernes et évitez les flaques sur le couvercle. Retournez les arrosoirs.

Éliminez les déchets dès que possible ou gardez-les dans une poubelle fermée.

Changez l'eau de votre pataugeoire chaque semaine. Les biotopes ne sont pas concernés.

9. Guide des animations ados (à partir de 10 ans)

Le service jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau a publié le guide des animations consacrées aux adolescents (à partir de 10 ans) pour la saison estivale.
Plus d'information sur le site internet : https://www.cc-sundgau.fr/grandir/jeunesse.htm.
Par courriel : jeunesse@cc-sundgau.fr Sur la page Facebook : https://www.facebook.com/servicejeunesseCCS .

10. Entretien devant les propriétés

La saison estivale reprenant ses droits et avec elle l'afflux de touristes et visiteurs venant admirer notre beau village, le personnel technique s'active dans la préparation du fleurissement et l'entretien des espaces verts.

La propreté de la voirie est quant à elle assurée autant que possible par le personnel technique, ainsi que par une balayeuse mécanique, une fois par mois.

Cela dit, la qualité de l'accueil se juge aussi par la propreté des propriétés privées et de leurs abords.

Aussi les habitants sont-ils vivement encouragés à nettoyer et balayer régulièrement les trottoirs et caniveaux devant leur maison, à désherber s'il y a lieu et à tailler les arbres, arbustes et haies, de telle manière qu'ils n'empiètent pas (ou du moins dans une limite raisonnable) sur le domaine public, évitant ainsi de gêner la circulation des piétons et autres usagers de la route.
D'avance merci à toutes et tous de nous aider à garder notre village propre et accueillant.

11. Plan canicule

Quelques conseils de prévention en période de forte chaleur peuvent vous permettre de prendre soin de vous et de vos proches :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Restez au frais plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, centre commercial, supermarchés…).
- Privilégiez les activités douces.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

12. Règles élémentaires de civisme

- ❑ Avec le retour des beaux jours revient l'envie pour certains de brûler des déchets végétaux ou ménagers, alors même que cette pratique n'est pas tolérable à l'intérieur de l'agglomération, encore moins à proximité des habitations.

  La déchetterie intercommunale d'une part et la plate-forme « déchets verts » d'autre part doivent permettre d'éviter à quiconque d'allumer des feux.
- ❑ L'utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres taille-haies et tronçonneuses est à proscrire passé 21 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés et durant la pause méridienne.
- ❑ Pour la sécurité et la tranquillité des riverains, notamment dans les lotissements et les ruelles étroites, la vitesse est limitée à 30 km/h.

13. Carte européenne d'Assurance Maladie

Vous allez voyager en Europe…
Pensez à demander votre carte européenne d'Assurance Maladie, grâce à laquelle vous êtes couverts et vos frais médicaux pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Comment l'obtenir ?

- 2 à 3 semaines avant votre départ, faites-en la demande en ligne sur le site www.ameli.fr, pour tous les membres de votre famille. La carte reste valable 2 ans.
- Si votre départ est imminent, vous pouvez télécharger le certificat provisoire de remplacement de la CEAM, valable immédiatement et pour une durée de 3 mois (il atteste de vos droits en attendant de recevoir la carte).

Attention ! Il convient au préalable de vous inscrire sur le site ameli.fr pour pouvoir accéder à votre compte personnel (très pratique, il vous permet de visualiser vos relevés de remboursement de frais de soins et d'échanger directement avec la CPAM).

14. Cambriolages (RAPPEL)

L'arrivée de la belle saison et la proximité des vacances sont généralement propices aux cambriolages et actes de malveillance. Faisons donc montre de prudence lorsque nous nous absentons, en prenant garde à bien verrouiller les portes, fenêtres et autres accès vulnérables des maisons et logements, et soyons solidaires entre gens du voisinage pour signaler tout fait anormal ou présence suspecte aux abords ou à l'intérieur d'une propriété.

N.B. : pensez à l'opération tranquillité-vacances qui permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la Brigade de Gendarmerie la plus proche, au moyen d'un formulaire disponible en mairie.
Pour vous inscrire, **vous pouvez utiliser le service sur internet** https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241&ved=2ahUKEwiN-dv-xNiGAxW7BfsDHcr8CGgQFnoECAYQAQ&usg=AOvVaw09JaPyozn7eD5Ini4Sleqp (Il n'est pas nécessaire de fournir des justificatifs pour l'inscription sur Internet) **ou vous rendre à la Brigade de Gendarmerie d'ALTKIRCH 7 jours sur 7, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

15. Petite annonce

Juliette est âgée de 16 ans 1/2. Elle est sérieuse, attentionnée et passionnée. Elle vous propose de s'occuper de vos animaux de compagnie (chats, chiens, lapins...). Elle est absente du 11 au 27/07, mais disponible tout le reste de l'été et de l'année ! N'hésitez pas à la contacter au 07.68.07.08.30.

16. ILLIWAP l'information en temps réel

Illiwap est une application mobile qui permet de communiquer en temps réel avec les usagers et transmettre des messages d'information sur tout sujet, service ou événement. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit :

- de télécharger l'application Illiwap sur votre google play (Android) ou sur votre App Store (iOS) ;
- d'entrer manuellement le nom de la Commune dans la barre de recherche de votre application ;
- de cliquer sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la Commune.

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.
Illiwap, c'est l'application sans inscription (aucune donnée personnelle n'est requise, pas d'email, pas de numéro de téléphone, ni d'adresse…), gratuite et sans engagement.

17. Remerciements

Monsieur et Madame MARTIN Maurice remercient chaleureusement M. Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal, les secrétaires de Mairie, et sa famille à l'occasion de leurs noces d'OR.

⊛ Madame Agnès MULLER remercie chaleureusement M. Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal, les secrétaires de Mairie, le Crédit Mutuel, la fleuriste Mme Mireille RENOIR. Tous ceux qui ont pensé à elle ; les amis, les voisins par leurs présents, leurs appels téléphoniques à l'occasion de son 90ème anniversaire. Sans oublier la famille et les personnes les plus proches qui l'ont toujours aidé.

⊛ Chères paroissiennes, chers paroissiens,
C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai décidé de quitter la présidence du Conseil de Fabrique d'Hirtzbach. Ces années passées ont été formidables, riches en expériences et en rencontres.
Je vous remercie pour le travail accompli ensemble et pour tous ces moments passés avec vous. Je vous remercie de m'avoir fait confiance et de m'avoir soutenue lorsque j'en avais besoin. Je vous remercie enfin pour votre gentillesse et pour toutes ces petites attentions qui, tout au long de ces années, m'ont accompagnée. Je félicite et souhaite une belle aventure à la nouvelle équipe. Martine Schweizer.

18. Les grands anniversaires du mois de juillet 2025

65 ans :	M.	ORTNER	Joseph
	M.	GARDA	Marc
66 ans :	M.	BACHER	Patrick
	M.	BERTRAND	Bruno
	M.	BLOCHER	Ralph
68 ans :	Mme	BRUAT	Lisiane née GHERBEZZA
69 ans :	M.	CLAUDEL	Francis
	M.	STEHLIN	Serge
70 ans :	Mme	MULLER	Marie-Hélène née NEUMANN
71 ans :	Mme	SEYLLER	Elvire
	M.	HARTMANN	Gilles
72 ans :	M.	BRUAT	Jean-Claude
	Mme	DALLEAU	Germaine née GRAFF
74 ans :	Mme	RUEFF	Andrée née MEYER
76 ans :	M.	LEHMANN	Gilbert
76 ans :	M.	HERMANN	Claude
77 ans :	Mme	SCHMITT	Claire née MOLL

78 ans :	M.	SCHWOEHRER	François
	Mme	OJEDA	Yvette née FOUILLET
83 ans :	M.	DRIUSSO	Pier Giorgio
84 ans :	M.	GRATZ	Eugène
91 ans :	Mme	HARTMANN	Claire née BRAND
95 ans :	M.	MULLER	René

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21
Courriel : mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 10 h 00 à 12 h 00	De 16 h 00 à 18 h 00
Mardi	Fermé	De 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	De 09 h 00 à 12 h 00	Fermé
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	De 16 h 00 à 18 h 00
Vendredi	Fermé	De 16 h 00 à 18 h 00
Samedi	Fermé	